

Direzione Tecnica
Sicurezza di Esercizio
Responsabile

Monsieur Claude AZAM
Directeur di bureau d'enquêtes sur les
accidents de transport terrestre du
Ministère de l'Ecologie, du
Développement durable et de l'Energie

Tour Voltaire
92055 PARIS- LA DEFENSE Cedex

Oggetto: Rapport d'enquête technique sur le heurt par un train de banlieue d'un isolateur pendant de la caténaire, survenu le 1^{er} février 2012 à Sevran en Seine-Saint-Denis – Recommandation R2

Affaire suivie par : Bruno COZZI

Monsieur le Directeur,
par courrier du 1^{er} juillet, vous avez envoyé à TRENITALIA le rapport définitif d'enquête technique établi par le BEA-TT, concernant le heurt par un train de banlieue d'un isolateur pendant de la caténaire, survenu le 1^{er} février 2012 à Sevran en Seine-Saint-Denis.

Vous avez invité TRENITALIA à vous informer des suites qu'elle entend donner à la recommandation R2.

Recommandation R2 (Entreprises ferroviaires autorisées à circuler sur le réseau ferré national) :

Répertorier les caractéristiques des vitrages frontaux et des chauffe-vitres équipant les matériels roulants ainsi que les règles d'utilisation de ces chauffe-vitres.

Pour les matériels équipés de vitrages frontaux ne respectant pas la norme européenne EN 15152 ou la norme française NF F 15-818 ou une norme nationale équivalente, étudier la possibilité et la pertinence d'améliorer la protection par temps froid contre la pénétration de projectiles dans les cabines de conduite, par exemple en précisant les règles d'utilisation des chauffe-vitres ou en planifiant le remplacement des vitrages par des éléments offrant une meilleure résistance aux chocs à basse température.

TRENITALIA utilise en France:

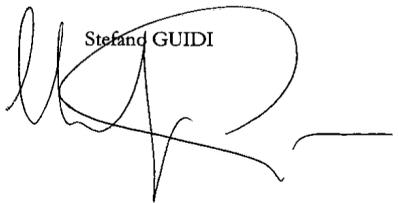
- **sur la section frontière entre la frontière Italienne et la gare de Modane ligne Turin-Modane :** les locomotives des types E402, E652, E656 et E633. Ces locomotives sont équipées de vitrage frontaux (épaisseur 20 mm) et des chauffe-vitres conformes à la Spécification Technique n. 300474 esp. 7 du 10 mai 2014, émise par TRENITALIA Ingénierie Matériel Roulant et Technologie-Base (en accord avec les normes UNI EN 572-1-2-4-5, UNI EN 1036, UNI EN 12150-1, UNI EN ISO 12543-1-2-3-4-5-6, UNI



EN ISO 9001 Ed. 2000 et UNI ISO 2859/1). TRENITALIA envisage l'application d'un film de protection pour vitrage qui permet d'avoir vitrage frontal conforme aux normes EN 15152;

- **sur le Réseau Ferré National: la locomotive du type PRIMA 3U15** mise à disposition par l'entreprise ferroviaire EUROPORTE France et enregistrée dans le Registre national des véhicules française (RNV). Le vitrage frontal respecte la norme française NF F 18-818.

Je suis à votre disposition pour autres renseignements e je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleures.


Stefano GUIDI